



Promotion de la bonne gouvernance ; lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent (SNAC Maroc)

Activité M4.4 : Formation certifiante sur les « Concepts de base de la lutte contre la corruption » et leurs aspects institutionnels et juridiques pour les agents publics

Projet de programme

11-13 novembre 2014,

Le Diwan, Rabat (Maroc)

Version du 7 novembre 2014

Activité coordonnée par



Etude de cas 2:

M. Vito travaille au cabinet de M. Alpha, Sous-secrétaire au ministère de la Réforme de l'administration. M. Vito a pour principales missions de rédiger des déclarations et des discours, ainsi que toute autre tâche que le Sous-secrétaire lui demande d'effectuer. Il a une grande expérience de l'élaboration de politiques ministérielles, a rencontré un certain nombre de hauts fonctionnaires et beaucoup appris sur la gestion du travail et des déclarations publiques du Sous-secrétaire.

M. Alpha est très attaché aux convenances. Il est depuis près de 30 ans dans la fonction publique. Il a la réputation d'être organisé, ferme et ambitieux. Il attend de ses collaborateurs qu'ils adoptent un comportement à la hauteur de leurs responsabilités officielles et qu'ils suivent ses instructions. Il cherche toujours à ce que son statut et sa réputation soient reconnus, en public comme avec ses collègues. Il est content du travail de M. Vito. Même s'il n'a rien dit officiellement, M. Vito sait que M. Alpha a évoqué avec d'autres la qualité et la précision de son travail qui est toujours effectué avec ponctualité. En fait, M. Alpha fait de plus en plus appel à M. Vito pour traiter toute une série de problèmes mineurs, mais parfois importants, notamment la rédaction de courriers à des vice-ministres d'autres ministères, les relations avec des journalistes tenaces et, à l'occasion, la réalisation des dossiers liés à certaines questions concernant le parti qui ont été soulevées par le Ministre avec le Sous-secrétaire.

Un jour, M. Alpha est en train de discuter avec M. Vito d'une intervention qu'il va devoir faire pour un groupe de fonctionnaires européens qui viennent en visite lorsque sa femme appelle. La voiture familiale est en panne et leur fille doit arriver incessamment à l'aéroport. M. Alpha soupire, appelle son chauffeur et dit à M. Vito que celui-ci ferait aussi bien de l'accompagner à l'aéroport, comme ça ils pourront poursuivre leurs discussions. M. Alpha et M. Vito montent dans la voiture et partent pour l'aéroport.

En chemin, le portable de M. Alpha sonne : sa fille est arrivée et l'attend. M. Alpha se penche vers son chauffeur et lui dit d'accélérer. Quelques minutes après, le portable sonne à nouveau : c'est sa femme qui lui demande où il est et lui dit de se dépêcher. M. Alpha est de plus en plus à cran et demande à nouveau au chauffeur d'aller plus vite. Puis, au moment où ils vont doubler un bus sur la voie extérieure, la voiture devant, pleine de passagers, déboîte aussi. M. Alpha

devient tout rouge et crie à son chauffeur de doubler par la droite, car il n'a pas toute la journée. Le chauffeur se rabat sur la voie de droite alors qu'une vieille camionnette débouche d'une route secondaire, et c'est la collision : les deux véhicules se tamponnent et s'arrêtent.

Le chauffeur du ministre et M. Alpha sortent de la voiture et commencent à invectiver le conducteur de la camionnette. Le chauffeur inspecte le véhicule ministériel, dont une aile est légèrement abîmée. Les dégâts sont plus graves pour ce qui est de la camionnette : il semble que la roue soit légèrement voilée. Le conducteur de la camionnette hurle aussi, criant que la voiture du ministre allait trop vite et que le chauffeur conduisait dangereusement en changeant de voie. Le conducteur s'engouffre dans sa camionnette, démarre et s'aperçoit qu'il ne peut pas rouler du fait de la roue endommagée. Il redescend de la camionnette en criant au chauffeur du ministre et à M. Alpha que non seulement ils ont endommagé sa camionnette, mais qu'en plus ils sont en faute. Il est de plus en plus énervé, criant que sa camionnette est son outil de travail et qu'il n'a pas les moyens de la faire réparer, que c'est toujours la même chose : ceux qui roulent dans des grosses voitures essaient toujours de faire porter le chapeau aux autres pour ce qu'ils ont fait. Il commence à interpellier le petit groupe de badauds qui se sont rassemblés, et c'est à ce moment-là que le portable de M. Alpha sonne à nouveau. Celui-ci regarde son téléphone et dit au chauffeur de repartir immédiatement.

Dans la voiture, M. Alpha se tourne vers M. Vito, qui était resté dans le véhicule tout au long de l'incident, et lui dit : "Toujours la même chose, ces idiots conduisent des poubelles, il n'avait sans doute même pas une bonne assurance, et il cherche à faire porter le chapeau aux autres. En ce qui me concerne, il est en tort et ça s'arrête là." Il se penche vers le chauffeur et lui dit : "Vous êtes d'accord ? Bon, alors faites réparer la voiture demain au garage. Pour l'instant, nous allons à l'aéroport chercher ma fille".

M. Vito ne dit rien, mais deux semaines après, il reçoit un appel téléphonique de l'Inspection générale des Services du Ministère. Une plainte a été transmise par le Conseil d'Éthique du Service public concernant une collision impliquant le véhicule du Sous-secrétaire. Il semblerait que la camionnette du plaignant soit bonne pour la casse, car l'essieu est faussé. L'inspecteur a parlé au plaignant, qui veut être dédommagé et déclare avoir des témoins prêts à témoigner en sa faveur. L'inspecteur souhaiterait rencontrer M. Vito pour en parler. Il lui demande à ce stade de n'en parler à personne.

Le lendemain, M. Alpha passe au bureau et indique que son ami à l'Inspection lui a parlé de la plainte et qu'un autre Inspecteur a l'intention de parler à M. Vito. Il dit que c'est un accident malheureux, causé par le conducteur de la camionnette. Il est certain que M. Vito le soutiendra, car il sait reconnaître la loyauté de son personnel, mais lui rappelle que, si l'accident est imputé au chauffeur du ministre, il devra alors recommander que le chauffeur soit licencié. Puis il s'en va.

Questions à examiner:

- Y a-t-il conflit d'intérêt dans ce cas ?
- Quelle est la question d'éthique qui se pose dans le scénario ?
- Pourquoi pourrait-ce être un problème éthique ?
- Qui est impliqué ? Qui sera affecté ? Qui est perdant ? Qui est gagnant ?
- Comment les points positifs et négatifs de la question discutée changent-ils lorsqu'on regarde le scénario sous l'angle des points de vue individuels des acteurs impliqués ?